

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIERS EST DU 21 MARS 2024

Le conseil de quartiers Est s'est réuni le jeudi 21 mars 2024 à la Maison des projets et du développement durable sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD, maire-adjoint.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Seydi BA, Frank-Eric BAUM, Ramzi HAMZA

Invités collège élus : Renaud LERUDE

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Jean-Claude BLACODON, Noëlle GAMAIN-GAUDIEUX, Jean-François GOBBILLE, Abdelkader MAZROUI, Roger PERES.

Pour le collège des habitants : Manuel DA COSTA, Reine-Aimée ENDALLE PENDA, Katia LAMBERT, Mathieu LAVENTURE DARIVAL, Franck LENERAND, Magalie TRARIEUX

Excusés : Josiane DAUTRY, Anabelle ALVES, Alain MOLET, Valérie UZZAN

Absents : Nicole DURU-BERREBI, Fatoumata KEITA, Christian BRISSEPO

30 personnes étaient présentes dans le public.

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du Conseil de quartier Est du jeudi 19 octobre 2023

Réponses aux questions du dernier Conseil (sujets généraux)

I. Notre Conseil, notre quartier

- A. La nouvelle géographie prioritaire
- B. Projets urbains et aménagements
- C. Projets associatifs

II. Notre ville en mouvement

- A. Budget municipal : les grandes orientations budgétaires 2024
- B. Installation de la police municipale
- C. Redécoupage électoral
- D. Mise en place de la régie publique de l'eau
- E. Prolongement de la ligne 14 du métro
- F. Nouveau : le compostage pour tous

Les événements marquants du dernier trimestre et à venir.

Alain GIRARD ouvre la séance à 19H10 et introduit la réunion.

Le compte rendu du précédent conseil de quartier du 19 octobre 2023 est approuvé.

Réponses aux questions du dernier Conseil de quartier

- **Aménagement autour de la Résidence Parc et Square**

Démarrage de l'entretien

- **Prime exceptionnelle Segur pour les personnels du Centre municipal de Santé Gisèle Halimi**

Le décret d'application ayant été publié au journal officiel, les personnels du CMS vont pouvoir bénéficier de la prime exceptionnelle. Elle sera votée dans le détail lors du Conseil municipal du 4 avril prochain.

- **Eclairage ambiant passage piétons de La Sablière**

En hiver notamment, le passage piétons de La Sablière est très sombre, même en journée. Il dispose bien d'un éclairage à la nuit tombée mais pas en journée. Des études ont été réalisées afin de trouver une solution, la pose de panneaux photovoltaïques n'a pas été retenue. Les services techniques s'orientent vers un système de batterie rechargeable si le budget le permet en 2024.

- **Travaux secteur Calmette**

Les travaux effectués pour la sécurité des piétons sont à parfaire.

Alain Girard invite les personnes de la Cie des Anthropologues et de l'Hôpital de jour d'Orly à faire un retour sur le projet Urbex9.4. Le projet de réalisation d'un film a mobilisé des patients et des volontaires. 12 habitants du quartier ont ainsi participé à ce film.

Le film a été diffusé au Centre culturel le mardi 19 mars auprès de plus de 200 spectateurs. Il a été tourné entièrement dans la ville d'Orly, dans le tram et à l'aéroport d'Orly (partenariat avec Kéolis et ADP). Il sera diffusé au festival Lorrain et à la Villette lors des rencontres en santé mentale.

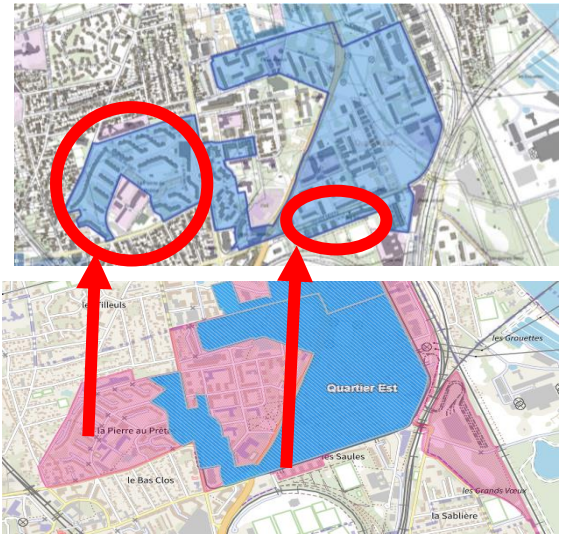
I. Notre conseil, notre quartier

A. La nouvelle géographie prioritaire

Présenté par Alain Girard

Au travers des contrats de ville, les quartiers placés en géographie prioritaire bénéficient des moyens mobilisés par les partenaires dont l'Etat et la Ville sur les volets économiques, sécurité, jeunesse, sport, loisirs, culture...

- Circulaire du 31 août 2023 : cadrage des futurs Contrats de Ville dénommés « **Engagements Quartiers 2030** »
- Adoption de ce Contrat de Ville 2024-2030 se fera à l'échelle de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre sous forme d'un contrat chapeau qui contiendra les grands objectifs du territoire et une déclinaison locale dénommée « fiche quartier »
- Des orientations à décliner en objectifs opérationnels :
 - Transition écologique et cadre de vie
 - Sécurité et tranquillité
 - Emploi et insertion
 - Agir contre toutes les formes de discrimination
 - Favoriser la participation des habitants



Élargissement du périmètre du Quartier Est de 7 500 à 10 000 habitants : pour le quartier Est, ajout de la Voie des Saules, Chandigarh, Eurorex.

Critère : revenu médian des habitants.

Pour les locataires du parc social dans la géographie prioritaire : le surloyer ne s'applique pas ce qui favorise la mixité sociale.

B. Projets urbains et aménagements

Présenté par Ramzi Hamza et Amandine Riault

Le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU signé en 2019) prévoit la transformation des quartiers Pierre-au-Prêtre, Calmette/Buffon, Navigateurs et Aviateurs.

Pour offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants, le projet prévoit de :

- Renforcer la présence de la nature dans les quartiers ;
- Réhabiliter et construire des logements confortables pour tous ;
- Créer et améliorer les services de proximité avec des équipements publics de qualité.

Bilan des premiers relogements réalisés dans le cadre du NPRU :

479 ménages relogés

91% des ménages ont été relogés à Orly :

- Sur les 40 ménages relogés hors Orly, 24 ont été relogés sur une des communes de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre

58% des ménages ont accepté leur logement dès la 1^{re} proposition et 84% ont nécessité moins de 3 propositions.

85% des ménages satisfaits et très satisfaits de la manière dont s'est déroulé le relogement et du logement qu'ils occupent actuellement (information recueillie lors des enquêtes relogement réalisée en deux temps, un premier à mi-parcours en 2021 et une seconde entre octobre et décembre 2023 auprès de 306 locataires relogés acceptant de répondre à l'enquête).

Les travaux à Calmette/Buffon

Travaux d'espace public au 1^{er} trimestre 2024 en amont des futures constructions :

- Travaux de réseaux (électricité, assainissement)
- Viabilisation de voirie

Démolition des 240 logements courant 2024 :

- Reste un ménage à reloger
- Lancement du chantier de démolition courant 2024 (durée de chantier : 1 an)
- Un parc sera aménagé à la place

Premières constructions situées le long de l'avenue Marcel Cachin (à l'endroit où les travaux d'espace public ont lieu actuellement) : **86 logements** dont 48 logements locatifs sociaux (Valophis) et 38 logements en accession sécurisée à la propriété (livraison prévisionnelle : 2027).

Qu'est-ce que l'accession sociale sécurisée à la propriété ?

Cela permet à des ménages à revenus modestes ou moyens de devenir propriétaire d'un logement neuf dans des conditions de sécurité économique adaptée.

Ce sont des logements qui :

- sont destinés majoritairement à des ménages dont les revenus ne dépassent pas des plafonds de ressources et qui achètent leur résidence principale
- sont vendus à des prix respectant des plafonds de prix ;
- sont accompagnés des garanties de la "sécurisation Hlm" : garanties de rachat et de relogement pendant plusieurs années et protection revente.

Les travaux au nord des Navigateurs se poursuivent

Interventions prévues durant le premier semestre 2024 :

- Poursuite de la démolition des deux grands bâtiments Brazza
- Mai 2024 : fin de la réhabilitation de La Pérouse, Vasco de Gama et du petit immeuble Brazza
- Début du chantier des constructions le long de la rue Christophe Colomb
- 40 places de parking restituées suite aux travaux

Un programme d'accession sécurisée : le Clos Jeanne Barret :

Livraison prévisionnelle : début 2026

- 83 logements en accession sécurisée à la propriété
- Médiathèque en rez-de-chaussée (415m²)

Un programme et de logements sociaux et un équipement public :

Livraison prévisionnelle : 2026

- 70 logements sociaux (Valophis Habitat)
- L'Espace Départemental des Solidarités en rez-de-chaussée (Conseil Départemental 94)

Création d'un parking de 62 places pour pallier aux places de stationnement neutralisées par les travaux

- Parking provisoire durant la durée des travaux aux Navigateurs (au moins jusqu'en 2026) – il deviendra ensuite une extension du parc Jean Mermoz
- Mise en place d'un passage régulier des ASVP et de l'équipe propreté
- L'éclairage du parking sera bientôt mis en route

Pour accompagner les habitants dans les travaux aux Navigateurs :

- **3 réunions publiques** ont eu lieu en novembre 2023, décembre 2023 et janvier 2024 avec les habitants des Navigateurs, en particulier les locataires de Vasco de Gama et La Pérouse très impactés par les réhabilitations et les aménagements dans le quartier
- **D'autres réunions seront organisées pour continuer d'échanger et de préciser les projets.**

Les prochains rendez-vous :

- **3 avril 2024 à 17h** : réunion publique sur l'étude pour le réaménagement du parc des Saules
- **30 avril à 18h30 (salle Marco Polo)** : réunion de mi-mandat dédiée aux projets urbains et animée par Madame la Maire
- **26 juin à 18h** : inauguration festive des réhabilitations Jean Mermoz et Roland Garros (quartier des Aviateurs)

Les rendez-vous urbains (GUP)

- **Mercredi 15 mai à 14h30 : Quartier Calmette Tilleuls Lopofa**
Rendez-vous devant le centre municipal de santé Gisèle Halimi - 3 rue du Docteur Calmette
- **Jedi 23 mai à 14h30 : Quartier Les Navigateurs**
Rendez-vous devant les salles Marco Polo - rue Marco Polo
- **Mardi 4 juin à 14h30 : Quartier La Sablière**
Rendez-vous au local de l'Amicale des locataires - 12 rue Pierre Sépard

- **Samedi 8 juin à 9h30 : Quartier Les Aviateurs**

Rendez-vous devant la Maison des projets et du développement durable – 1 place Le Corbusier

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Jean-François Godbille	Dans le cadre de la démolition Buffon, évoque la nécessité d'avoir des opérations de dératization communes aux autres entités urbaines du quartier.	
Questions du public		
Parc des Saules : problème d'insécurité (départ de feu, attaque au sac plastique)		
Problème de trafic de drogues dans des garages		
Il y a des voitures qui rentrent dans la cité et qui se garent sur les pelouses (Charles Foucault)		Il est proposé de se rapprocher de Valophis pour trouver une solution
Magalie Trarieux	Horaires des rendez-vous urbains à 14h30 permet-il d'avoir la participation de tous les locataires, notamment ceux qui travaillent ?	M. Lerude informe que d'autres horaires ont déjà été proposés et que cela ne change pas la fréquentation des rendez-vous urbains. Pour cette fois-ci, il y aura une visite le samedi matin pour les Aviateurs.
Magalie Trarieux	Quartier 1-3-5 Santos Dumont : il y a des rumeurs sur une potentielle destruction. Y aura-t-il une réunion publique sur les deux grandes tours ?	Mme Riault informe que lors de la réunion du 30 avril sur les projets urbains, il y aura des informations sur les destructions. Le 1-3-5 Dumont n'est pas concerné par une démolition, ni même évoqué. Le 1-3-5 Bréguet aurait pu l'être mais il n'y a pas de financements pour un projet démolition/reconstruction. Une réunion avec les ménages directement concernés aura lieu en juin.
Magalie Trarieux	Colère de nombreux locataires suite à l'augmentation des loyers et des charges (régularisation eau) par Valophis. Seule une association de locataires a voté contre l'augmentation des loyers.	Après vérification, à partir du compte rendu du CA de Valophis du 17/10/23, seule la CNL a voté contre les augmentations de loyers prévue pour 2024.

C. Projets associatifs du quartier

Nettoyage citoyen

Présenté par Roger Perès

Initiative organisée par l'association Lire pour Vivre le samedi 4 mai 2024 avec la participation de la Ville d'Orly, Valophis, Oxigem's et Orly Trait d'Union.

Rendez-vous à 14h devant les locaux de l'association. Tout le matériel de protection (gants, pinces, chasubles, sacs poubelles, etc.) sera mis à disposition des participants.

L'association Lire pour Vivre est une association d'alphabétisation. Il y a 200 apprenants suivis par l'association, dont 80 orlysiens issus de 40 origines différentes. L'association a comme spécificité d'accueillir les apprenants toute l'année.

Fresque du souterrain

Présenté par Noëlle Gamain

Projet de fresque du souterrain engagé par l'amicale des locataires de la Sablière l'année dernière. De nouveaux financements sont arrivés ce qui permet à l'association de poursuivre la fresque. La fresque sera réalisée début juillet (à confirmer). Des équipements de sécurité seront mis à disposition des participants.

II. Notre ville en mouvement

A. Budget municipal les grandes orientations budgétaires 2024

Présenté par Alain Girard

Le vote du budget primitif a été décalé au 4 avril 2024 pour bénéficier des derniers éléments à jour de la loi de finances 2024. Le budget est complexe à équilibrer, comme pour toutes les communes qui sont confrontées à l'augmentation :

- du prix de l'énergie, des matières premières, de l'alimentation
- des assurances depuis les émeutes
- des dépenses de personnel (hausse du point d'indice et hausse du SMIC)

Dans un contexte difficile, avec une hausse des dépenses de fonctionnement et une stabilité des dotations de l'état qui ne prennent pas en compte l'inflation et les taux d'intérêt élevés, le budget 2024 permettra de faire face à l'inflation tout en restant ambitieux pour les Orlysiennes et les Orlysiens, avec pour objectifs :

- Améliorer l'accompagnement des enfants et des jeunes en adaptant l'offre socioéducative et culturelle ;
- Accompagner les familles et les plus vulnérables dans ce contexte économique difficile dans une démarche de bouclier social ;
- Offrir un cadre de vie durable porteur d'une citoyenneté active.

Et des investissements en hausse :

- Le pôle d'équipements : groupe scolaire, annexe centre social, restaurant seniors et IME ;
- L'école élémentaire Jean Moulin ;
- Le pôle associatif ;
- Le plan de mobilité durable ;
- L'étude pour le nouveau groupe scolaire des 15 arpents.

A noter que les subventions municipales aux associations, aux coopératives scolaires et pour les projets pédagogiques des écoles primaires et des collèges pour l'année 2023-2024 ont été votées au Conseil municipal du 8 février 2024 sans attendre le vote du budget qui aura lieu lors du conseil municipal du 4 avril 2024.

Echanges avec les conseillers de quartier

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Noëlle Gamain	Quand seront versées les subventions aux associations ?	Les subventions aux associations ont été versées à la suite du Conseil municipal du 8 février 2024.
Jean-François Godbille	Qu'en est-il du budget du Centre culturel ?	M. Girard répond qu'il peut y avoir des baisses de budget. Collectivement nous devons faire aussi bien avec moins de moyens.
Roger Peres	Où en est la création du pôle associatif ?	M. Girard informe que les études ont été réalisées et que les travaux vont pouvoir débuter. Mme Riault ajoute que ces travaux ont nécessité l'accord de la copropriété ; la désignation des entreprises est en train de se terminer. Une présentation du projet sera faite dans les prochaines semaines aux associations. Les travaux débuteront en avril.

B. Installation de la police municipale

Présenté par Renaud Lerude

L'installation de la police municipale s'inscrit dans le dispositif de tranquillité publique de la ville d'Orly, c'est-à-dire la médiation sociale et la police municipale, tel qu'il a été présenté en conseil interquartiers en mai 2022. La cheffe de la police municipale a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2024, et l'effectif va se déployer progressivement avec 4 policiers municipaux au cours du mois de mars, pour arriver à terme à 10 agents municipaux.

Pour rappel, la Police Nationale a en charge la sécurité publique et la répression de la délinquance. Quant à la Police Municipale, elle assure la tranquillité et la salubrité publiques. Ses missions :

- Faire respecter les règles de stationnement ;
- Lutter contre les dépôts sauvages ;
- Faire respecter les arrêtés de la Maire ;
- Lutter contre les chiens dangereux ;
- Lutter contre le tapage diurne ;
- Sécuriser les événements publics ;
- Agir dans les conflits de voisinage ;
- Faire respecter le code de la route.

Le coût de fonctionnement de la police municipale est 500 000 € par an.

La présentation de la Police municipale sera complétée dans un prochain Conseil de quartier.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
	La police municipale sera-t-elle armée ?	Renaud Lerude confirme qu'elle sera équipée d'armes de type semi-automatique.
	Pourra-t-elle intervenir dans des situations de tapage nocturne ? car la police nationale ne se déplace pas.	Renaud Lerude informe que la police municipale aura à terme des horaires élargis et travaillera certains week-ends. Alain Girard ajoute qu'il est important de souligner une plus grande présence continue sur le terrain.
Jean-François Godbille	La formation des agents de la police municipale est-elle en adéquation avec le port d'armes létales ?	
Magalie Trarieux	S'étonne d'avoir appris via les réseaux sociaux la police municipale serait armée. S'interroge sur ce choix, en rappelant que les missions de la police municipale sont tranquillité et salubrité publique contrairement à la police nationale qui a en charge la répression de la délinquance. Cette décision amène plus d'armes dans les quartiers avec un risque d'escalade répressive sans apporter de solutions aux problèmes soulevés par les habitants, notamment la question de la jeunesse dans les quartiers : pas de locaux dédiés en soirée.	Cette intervention a soulevé de nombreuses questions et réactions de la part du public. De nombreux points de vue se sont exprimés à cette occasion, notamment sur la responsabilité des parents vis-à-vis des enfants qui restent tard le soir dehors. Seydi Ba remercie la participation citoyenne à la discussion. Il souligne que les parents sont également des habitants du quartier, et aussi des victimes (du tapage nocturne, des dégradations, ...) et que la colère, les frustrations exprimées sont légitimes. Il s'agit surtout de trouver des solutions de manière collective.

C. Redécoupage électoral

Présenté par Seydi Ba

Un redécoupage a dû être effectué afin de rééquilibrer les bureaux de vote. Il y a des changements dans le quartier Centre. Dans le quartier Est, le bureau n°7 du forum P. Neruda est transféré à la Halle aux Talents et le bureau n°9 de l'école maternelle Joliot Curie est désormais au gymnase Robert Desnos.

Une nouvelle carte électorale sera envoyée aux nouveaux électeurs et aux électeurs concernés par un changement de bureau de vote. Les élections européennes auront lieu le 9/06/24 (inscription sur les listes électorales jusqu'au 3/05/24).

D. La régie publique Eau Seine & Bièvre

Présenté par Frank-Eric Baum



La régie publique Eau Seine & Bièvre a été créée au 1^{er} janvier 2024 regroupant 9 communes du Territoire Grand Orly Seine Bièvre suite à une votation citoyenne en 2021.

La préoccupation majeure : préserver la ressource en eau pour assurer un accès durable et équitable aux générations présentes et futures. Cette régie publique de l'eau permet une meilleure maîtrise de l'eau, une gestion du service de l'eau transparente et une proximité nouvelle avec les usagers.

Quand les abonnés recevront-ils leur première facture ?

La régie a été amenée à étaler la facture selon les communes, facture qui sera semestrielle et non plus trimestrielle. La première facture est donc prévue en **juin prochain**, voire début juillet.

Les usagers non abonnés (généralement ceux en collectif) paient l'eau à travers les charges et n'ont donc pas de facture « directe ».

D'où provient l'eau de la régie ?

A ce jour, l'approvisionnement en eau est essentiellement assuré par l'**usine de Choisy-le-Roi du SEDIF**. A terme, une diversification est envisagée et, notamment, auprès d'Eau de Paris et de son usine d'Orly (qui alimente déjà 25% de la population parisienne).

Quel sera le prix de l'eau avec la nouvelle régie ?

Composition du prix de l'eau :

- 30 % distribution de l'eau ; c'est sur cette part, que la régie publique peut influencer le prix et que les élus ont décidé de geler le prix pour l'année 2024 en dépit d'une inflation forte.
- 50 % collecte et traitement des eaux usées
- 20 % organismes publics.

En réalité, le prix de l'eau payé à Orly depuis 2023 est déjà moindre que ceux des communes du SEDIF (9c€/m³) puisque les élus ont décidé de ne pas augmenter la part qui revenait à la régie, avant même la reprise du service, contrairement au SEDIF. A terme, le but de la régie est bien de maîtriser le prix de l'eau, si possible de le baisser. Attention, la part eau potable de la facture d'eau est minoritaire.

Qui peut bénéficier de l'aide financière au paiement de la facture d'eau, dispositif S'Eaulidaire ?

Tous les abonnés directs qui reçoivent leur facture, celles et ceux qui ont un abonnement chez un bailleur (Valophis, ICF, La Sablière, Erigere...) ou une copropriété et dont le montant de la facture d'eau est répercuté dans leurs charges. L'aide du CCAS est attribuée sur critères de ressources et peut atteindre 50% de la facture annuelle. Pour obtenir l'aide, il suffit de venir au CCAS, lundi, mercredi et vendredi matin, de 8h45 à 11h45 avec des justificatifs d'identité, de ressources (toutes les personnes du foyer) et les factures. À noter, que dans le contexte actuel de hausses des prix et de l'énergie, le CCAS peut aider à payer les factures d'énergie, tous fournisseurs confondus.

Pour toute question : **Régie Eau Seine et Bièvre 01 80 36 91 94**, regie.eau@grandorlyseinebievre.fr

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Jean-François Godbille	Production : garantie qu'on ne passera pas de osmose basse pression à osmose haute pression ?	M. Baum répond que c'est la raison pour laquelle plusieurs villes sont sorties du SEDIF pour créer la régie publique de l'eau pour ne pas aller vers ce mode de production.

E. Le prolongement de la ligne 14 du métro

Présenté par *Alain Girard*



La nouvelle gare Orly-Thiais du prolongement de la ligne 14 du métro ouvrira en juin 2024.

Les bus 183 seront terminus Pont de Rungis ou Aéroport d'Orly, il n'y aura plus de service partiel qui s'arrête à la mairie d'Orly. Au moment de la mise en service du prolongement de la 14, le parcours du 183 sera modifié pour ne plus passer près de l'entrepôt Air France qui n'est plus utilisé.

F. Le tri des biodéchets

Présenté par *Frank-Eric Baum*

Depuis le 01/01/24, obligation pour les collectivités de proposer une solution de tri des biodéchets pour tous. Toutes les écoles élémentaires orlysiennes sont équipées de tables de tri de bio-déchets et les écoles maternelles de la ville le seront à partir d'avril 2024.

- **Qu'est-ce que les biodéchets ?**

Les biodéchets sont composés de deux éléments : les déchets verts et les restes alimentaires.

- **Est-ce obligatoire de faire le tri de ses biodéchets ?**

Non, l'obligation concerne les collectivités qui doivent proposer aux citoyens des solutions de tri à la source des biodéchets.

- **Comment faire le tri des biodéchets ?**

Dans les pavillons, les habitants peuvent continuer le compostage individuel qui est en place depuis 1999 dans la commune d'Orly. En collectif, des bornes d'apport volontaire seront déployées dans la ville à partir de septembre 2024. Les ménages seront équipés de bio-seaux afin d'apporter à la borne

leurs biodéchets. Dans les habitats collectifs, les habitants ont la possibilité de demander l'installation d'un composteur partagé à l'instar de la résidence Méliès.

- **Que deviennent les biodéchets déposés dans les bornes d'apport volontaire ?**

Ils sont collectés et emmenés dans une usine, située à Villeneuve-Saint-Georges. Dans cette usine, les déchets sont broyés et mélangés dans une grande cuve pour former une « soupe » qui est ensuite emmenée sur un autre site en Ile-de-France pour la méthanisation.

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Jean-François Godbille	Retour d'expérience sur les composteurs à la résidence Anotera : grand travail d'éducation à réaliser pour l'utilisation des composteurs	

Les évènements passés

Les évènements de la municipalité qui ont eu lieu entre janvier et mars sont évoqués avec plusieurs temps forts comme les vœux aux seniors qui ont touché 760 participants, les vœux aux associations avec plus de 150 participants représentant 56 associations, les forums de la formation puis de l'emploi qui ont permis d'offrir deux temps différents aux Orlysiens sous différentes formes (tables-rondes, animations, jobs dating, coaching), avec une trentaine de centre de formation pour le premier forum et plus de 40 entreprises et structures d'accompagnement pour le second qui a rassemblé 280 personnes.

En mars, de nombreuses initiatives se sont tenues autour de la journée internationale des droits des femmes. Enfin, des matinées de sensibilisation au cancer colorectal et des demi-journées de dépistage des maladies rénales ont pu se tenir.

Evènements à venir

- **Opération distribution gratuite de fleurs** : cette initiative est proposée par le Conseil de quartier Centre pour la 3^e année consécutive. Il s'agit de distribuer gratuitement les fleurs bisannuelles déplantées par les services municipaux. La distribution aura lieu sur la pelouse du centre administratif en fin d'après-midi. La date sera précisée ultérieurement. Les volontaires sont les bienvenus pour participer au bon fonctionnement de la distribution.
- **Jeudi 4 avril : Conseil municipal – Vote du budget primitif 2024 - Renouveau du Conseil de la culture et du Conseil des seniors** à 19h, Salle du Conseil à la mairie
- **Dimanche 28 avril : Commémoration dans le cadre de la journée de la déportation** à 11h, Monument aux morts
- **Mercredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945** à 11h, Monument aux morts
- **Vendredi 10 mai : Commémoration dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions** à 12h, derrière le Centre administratif, place M-C Vaillant Couturier
- **Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin : Festival des arts de la rue « Orly en Fête »**, Parc Méliès
- **Jeudi 6 juin : conseil municipal** à 19h, Salle du Conseil à la mairie
- **Dimanche 9 juin : élections européennes** de 8h à 20h dans les différents bureaux de vote de la ville

Temps d'échange avec les Conseillers et les Conseillères de quartier

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Où en est la demande d'une place PMR avenue Marcel Cachin		Des études et des mesures ont été réalisées.
Arrêt de bus Place Gaston Viens dépourvu de banc		Cette demande a été remontée à IDF Mobilités
Remerciement pour l'intervention dans la Résidence Parc et Square.		

La séance est levée à 21h15.